

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 16/07/2007  
Publication 20/07/2007

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation



Ludovic LIONS

N° CP 2e/45-07  
Séance du 13 JUL 2007

# Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations  
de la Commission Permanente

## **AIDE DU DEPARTEMENT AUX CAMPINGS COMMUNAUX, INTERCOMMUNAUX, ASSOCIATIFS ET PRIVES**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général N° 2007/I - 5°/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2007/I - 2ème/03 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux interventions du Département en faveur du tourisme,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

### APRES EN AVOIR DELIBERE

❖ Attribue une subvention de :

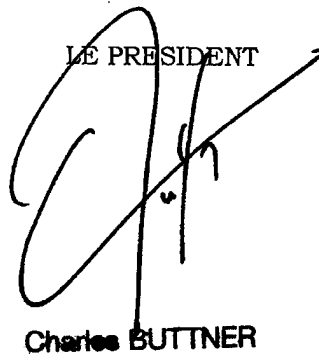
- 76 000 € à la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller pour son camping « Le Florival » situé sur la RD5 entre Guebwiller et Issenheim et de prélever la dépense correspondante sur l'enveloppe 89688, chapitre 204, nature 20414, fonction 94, programme F041, du budget départemental.
- 8 003 € à la SCI « Les Bleuets » pour son camping « ClairVacances » à SAINTE-CROIX-EN PLAINE
- 22 402 € pour la construction d'un bloc sanitaire, aménagement d'une aire de jeux et d'une voie d'accès à l'Association « Campeurs d'Alsace/section de Wittenheim » pour le camping « de la Doller » à GUEWENHEIM

➤ 44 513 € à l'Eurl « Auberge et Chalets de la Wormsa » pour son parc résidentiel de loisirs situé à METZERAL.

et de prélever la dépense correspondante sur l'enveloppe 89701, chapitre 204, nature 2042, fonction 94, programme F041, du budget départemental.

- ❖ approuve la convention d'attribution de subvention correspondante avec l'Eurl « Auberge et Chalets de la Wormsa » ;
- ❖ autorise le Président à signer la convention.

LE PRÉSIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'BUTTNER' in a more standard script.

Charles BUTTNER

Adopté

.....voix contre

.....abstention

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-226800019-20070713-02\_76\_07-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 16/07/2007  
Publication 20/07/2007

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation



Ludovic LIONS

N° CP 2e/76-07  
Séance du 13 JUL 2007

Conseil Général  
**Haut-Rhin**

Extrait des délibérations  
de la Commission Permanente

### AMENAGEMENT TOURISTIQUE DES FORETS DOMANIALES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I-5<sup>ème</sup>/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2007/I - 2<sup>ème</sup>/03 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux interventions du Département en faveur du tourisme,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ accorde à l'Office National des Forêts une subvention de 66 970 € pour le programme des travaux liés à l'aménagement touristique des forêts domaniales du département pour 2007, selon la répartition annexée au rapport ;
- ❖ autorise le Président à signer la convention annuelle afférente à cette subvention ;
- ❖ prend en considération la première phase d'élaboration du plan départemental d'équipement touristique en forêt et attribue une subvention de 12 080 € à l'Office National des Forêts ;
- ❖ précise que les crédits seront prélevés sur l'enveloppe 89687, chapitre 204, nature 20411, fonction 94, programme F041, du budget départemental.

Adopté

.....voix contre  
.....abstentions

LE PRESIDENT  
  
Charles BUTTNER